

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 606

Artikel: Économie, économies...
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012220>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DOSSIERS SUISSES: «DOMAINE PUBLIC» LES A OUVERTS, «DOMAINE

Face au déferlement de l'information, «Domaine Public» propose un temps d'arrêt hebdomadaire. Son volume rédactionnel limité lui impose des contraintes, et c'est tant mieux: dans ses colonnes, pas de place pour un annuaire de la vie politique suisse ou un memento des manifestations marginales à la mode. Donc, chaque semaine, un choix dans le fatras de l'actualité, mais aussi, si nécessaire, un regard vers le passé quand il éclaire le présent et des échappées vers le futur, l'actualité de demain.

Parmi les collaborateurs de DP, des spécialistes, mais aussi des observateurs de la scène politique et sociale helvétique, qui cherchent à mieux compren-

dre l'événement, à en réduire la complexité à l'essentiel, bref des amateurs curieux.

«Domaine Public» est un journal d'opinion; donc des commentaires, des mouvements d'humeur, des ballons d'essai en forme de propositions, jamais alignées systématiquement sur les mots d'ordre d'un parti.

Lorsque les conflits s'exacerbent, lorsque les camps s'affrontent plus durement, le réel n'est plus perçu qu'en noir et blanc, plus d'Etat contre moins d'Etat, économies contre accroissement budgétaire, renforcement de la défense nationale contre suppression de l'armée. Voici venu le temps des

slogans, cris de reconnaissance des adversaires en présence.

Pour nous, les forces de gauche n'ont rien à gagner d'un tel affrontement. Au réflexe qui conduit à prendre aveuglément le contre-pied de l'opposant, nous préférons la réflexion; parce que la réalité est trop complexe pour tenir dans des catégories aussi simples. Cette attitude nous vaut parfois la grogne de nos amis politiques. Risques et privilèges de la liberté. DP n'est pas un catéchisme où le lecteur peut vérifier l'orthodoxie de sa foi. Nous détestons l'esprit religieux surtout quand il a pris l'habit laïc.

Alors si vous acceptez d'être interpellés, et non

Santé: changer de cap!

Juin 1972. «Centre hospitalier universitaire vaudois: des questions urgentes», DP 185 (29.6.1973). Une conclusion: d'abord une politique globale de la santé! «Satisfaire des besoins, mais aussi réduire la consommation médicale»... Rien à retrancher aujourd'hui.

Fin août 1981. Révision de la loi sur l'assurance-maladie: en l'absence d'une politique de la santé digne de ce nom, le replâtrage prévaut (DP 602, 27.8.1981).

Neuf ans d'hebdo et neuf ans de plaider pour un changement de cap dans le secteur de la santé. DP 266, le clou était planté: «D'urgence un remède de cheval pour la santé» (28.3.1974). Et se succédaient des travaux de défrichage réguliers, par exemple le dossier paru en avril de la même année (DP 269 et suivants), «La médecine à l'aube d'une mutation radicale» (explosion des coûts de la santé, portrait-robot du médecin de demain, entre autres chapitres). Voir également, en 1977, DP 391 et suivants (janvier), «Le poids des médecins sur la politique de la santé» et en juillet de la même année, DP 414 (15.7.1977), «Des hôpitaux qui pèsent moins lourd». Travaux menés le plus souvent avec la collaboration de Pierre Gilliland.

Economie, économies...

Juillet 1972. «Le grand cirque monétaire et la Suisse»: DP 186 (6.7.1972). Politique économique et financière, de l'échelle régionale à l'échelle internationale, DP s'est toujours attaqué à ces sujets souvent délaissés par la «grande presse» pour cause de trop grande aridité sans doute.

Septembre 1981. «Le monétarisme helvétique», DP 604 (10.9.1981): difficile d'admettre que la politique économique soit le seul fait de la Banque Nationale Suisse invoquant, dans le plus pur style néo-libéral, les idées à la mode.

En neuf ans, les données, à ce chapitre, ont considérablement changé. Mais il faut se souvenir de la surchauffe: DP 217 (10.3.1973), «L'inquiétude des villes suisses: les conséquences des arrêts antisurchauffe», DP 231 (14.6.1973) «Crise du dollar, hausse du prix de l'or: les complices de la crise monétaire», DP 286 (19.9.1974) «Pleins feux sur l'accroissement des dépenses» (dossier, déjà...). Depuis lors, des sujets que nous n'avons pas lâchés: pour une surveillance des prix (DP 337, 6.11.1975), pour une autre croissance (dossiers dès DP 346, 22.1.1976), pour une protection des consommateurs (dossiers dès DP 394, 10.8.1977), pour ne citer que ces points d'accrochage-là.

Médias: petits et grands

Mars 1972. «Tous malades de la presse»: DP 169 (10.3.1972), face aux dangers de la concentration, au poids de la publicité, comment sauvegarder l'indépendance rédactionnelle des journaux (dossier). Quatre semaines plus tard, DP 173 (6.4.1972), «Naville ou l'art de jouer du cartel», un titre qui se passe de commentaires! Dans ce domaine, plus qu'ailleurs encore, la discrétion était de rigueur. D'où notre insistance.

Septembre 1981. «Les millions de Ringier»: DP 604 (10.9.1981), les questions que posent les investissements de l'éditeur de «Blick» en Suisse romande (dossier).

En neuf ans d'hebdo, rares sont les semaines où le dossier «médias» n'ait pas été ouvert, au gré de l'actualité, bien sûr, mais aussi pour faire place à des enquêtes prospectives. Témoin, par exemple l'année 1973 et les titres les plus importants parus à ce chapitre. La concentration dans la distribution d'imprimés en Suisse romande et la toute-puissance de Naville (DP 216, 22.2.1973). Politique et SSR: «Non à une base constitutionnelle de la censure des mass médias» (DP 228, 24.5.1973). La TV par câble — publicité ou non, atteintes au monopole, les expériences au Japon — (DP 242 à 247, sept.-nov. 1973).